

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE
DE PARIS

TOME CENT-NEUF

(2014)

FASCICULE 2



PEETERS
PARIS – LOUVAIN
2014

14. Jean-Marie FOURNIER. — *Histoire des théories du temps dans les grammaires françaises*, Lyon, ENS Éditions, 2013, 329 p.

J.-M. Fournier a entrepris, avec cette somme, d'analyser la façon dont les études grammaticales ont envisagé la question de la temporalité, et de façon plus précise, quoique non restrictive, comment elles ont tenté de rendre compte de la diversité de son expression dans la conjugaison des verbes français, avec une focalisation particulière sur la grammaire générale.

L'introduction inscrit la recherche dans une conception qui, en lieu et place de la rupture épistémologique (Bachelard) ou des changements de paradigme (Kuhn), de programme (Lakatos) ou d'épistémè (Foucault), propose de mettre au premier plan la tradition scientifique, la cumulativité et l'accrétion, de privilégier une histoire continuiste qui se veut également thématique puisque quatre questions sont retenues :

- l'opposition passé simple / passé composé,
- la définition de l'aspect,
- l'identification des formes (e.g. les formes surcomposées, l'usage des semi-auxiliaires),
- le classement des formes en système.

Le formalisme exploité de façon récurrente pour rendre compte des conceptions des différents auteurs est emprunté à la théorie du repérage d'A. Culioli. Le corpus de textes a été défini pour être représentatif de la période couverte, depuis les premières grammaires du français jusqu'à certaines séquelles dans des œuvres du siècle passé (Damourette et Pichon, Reichenbach), l'essentiel du développement étant consacré à la grammaire générale, de Port-Royal à leurs épigones, au premier rang desquels Girard, Harris et Beauzée.

Le chapitre I, « L'identification et la construction des problèmes », revient, à travers les premières grammaires du français, celle de Barton (*ca* 1409), Palsgrave (1530) et Sylvius (1531), sur l'adaptation du modèle latin, tel que l'avait formulé en particulier Priscien, et en suit le développement à la Renaissance, dans les discussions entre Pillot, Meigret et Estienne, notamment à propos de leur différend sur l'analyse du passé simple. Après Masset (1606) et Maupas (1607), c'est à la *Grammaire générale et raisonnée dite de Port-Royal* (1660), à Veiras d'Allais et à Régnier-Desmarais que sont consacrées des analyses détaillées qui couvrent l'ensemble de la réflexion du XVII^e siècle. Pour le siècle suivant, Buffier (1709), Dangeau (1711), Vallange (1721), Restaut (1730) et Sauvage de Villaire (1749) font l'objet d'études particulières.

Le chapitre II, « Le temps des grands modèles », s'ouvre par la seule entorse à la règle suivie dans tout l'ouvrage en introduisant un auteur anglais, James Harris, pour *Hermes, a philosophical inquiry concerning universal grammar* (1751) dont Thurot a publié une traduction en 1796. Les propositions de distinction des temps sont traitées par J.-M. Fournier en utilisant un

système tridimensionnel distinguant (i) temps de l'énonciation, (ii) temps de l'événement et (iii) temps subordonné au temps de l'événement (p. 98-99). La contribution de Harris, l'un des premiers à avoir proposé une approche contrastive (français/anglais/latin), est rappelée.

Sont ensuite discutés les apports de l'abbé Girard (1747) et surtout de Beauzée (1767) dont la participation à l'entreprise encyclopédique se prête à des développements sur une réflexion philosophique concernant le temps et l'être, notamment lorsqu'il prend ses distance avec la grammaire de Port-Royal à propos du statut du verbe « être » dans sa fonction de copule ou d'affirmation de l'existence. Auteur central pour la période, l'apport de Beauzée fait l'objet d'une évaluation qui lui attribue la définition des « temps indéfinis », une nouvelle nomenclature des présents, une attention pour les périphrases aspectuelles (*aller* + Verbe, *venir de* + Verbe) et les temps surcomposés. La question de l'aspect donne lieu à une note détaillée sur l'introduction du concept d'aspect dans la grammaire française et sur le rôle qu'aurait joué sur la reconnaissance du phénomène le modèle des grammaires du russe.

Après des penseurs comme Harris et Beauzée, la déclinaison en ouvrages pédagogiques de François de Wailly et sa *Grammaire française* (1754) font pâle figure, leur ambition n'étant pas comparable à la *Grammaire universelle et comparée*, un des volumes du *Monde primitif* de Court de Gébelin (1774). Celui-ci, redoutable polygraphe, fonde son étude sur une relecture de ses immédiats prédécesseurs à l'égard desquels il se montre sévère. Il est vrai que dans sa théorie, la grammaire n'était qu'un maillon, et pas le plus important, d'une œuvre qui se préoccupait surtout d'origine du langage.

Une brève étude des travaux de l'abbé Copineau précède l'autre œuvre majeure du XVIII^e, le *Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme* de Condillac (1775) qui se démarque de Beauzée et dans lequel J.-M. Fournier découvre celui qui serait le principal inventeur, souvent incompris, dans ce domaine. Comme la grammaire de Court de Gébelin était disjointe de ses autres traités sur le langage, le principe monographique retenu fait que l'analyse du corpus condillacien sépare le versant grammatical et le versant logique. La conclusion de ce chapitre est un hommage à Beauzée qui vient en écho à l'hommage que lui avait rendu Diderot :

[l']ouvrage de grammaire générale et raisonnée le plus profond que nous ayons. Ce livre est à l'usage de très peu, mais de très peu de lecteurs. Celui qui l'entend peut se vanter d'entendre, quand il voudra, les *Principes mathématiques* de Newton et tout ce qu'il y a de plus abstrait dans la métaphysique. Le chapitre des temps des verbes est un chef d'œuvre dans ce genre. (p. 178)

Le chapitre III, « Transmission », détaille la suite des théories des Lumières en un temps où le comparatisme venait de leur ôter tout crédit. Les premiers héritiers sont les Idéologues et, après avoir rappelé la traduction de Harris et les commentaires qu'y joint Thurot, sont présentés le deuxième tome des *Éléments d'idéologie* de Destutt de Tracy, consacré à la grammaire, et le reflet

qu'en donnent les cours dispensés dans les écoles centrales à travers la grammaire de l'abbé Sicard (1799) et des cahiers de professeurs qui avaient été collectés, entre 1799 et 1802, auprès de ceux qui les avaient écrits afin de préparer des programmes détaillés ou des manuels et qu'on trouve aux Archives Nationales.

Passé ce dernier engouement, il n'y a plus que des épigones, comme Michel, dit Michel de Neuville, auteur d'une *Grammaire transcendante* (en 1826), la *Grammaire générale, ou philosophie des langues* de Montémont (1845), les *Principes de grammaire générale* de Saint-Hubert Théroulde (1855), les *Principes de grammaire générale* de Pierre Burggraff (1863) dont une description patiente ne saurait compenser le caractère inexorablement révolu dès l'époque où ils ont paru. Une vingtaine de pages sont consacrées à Damourette et Pichon, à Jespersen, Madvig et Reichenbach qui ont en commun de s'être démarqués de la grammaire historique sans pour autant être du nombre des pionniers du structuralisme en sorte que leur singularité pourrait tenir pour partie à quelque persistance de ceux qui les ont précédés.

L'ouvrage remplit l'engagement de son titre quand il suit dans le détail la façon dont les théories du temps se sont constituées au fil des œuvres. Sa conception rejoint l'historiographie du domaine : une disparité d'ouvrages qui, à partir de la grammaire de Port-Royal, aboutissent à la définition des cadres d'une grammaire raisonnée dont les origines cartésiennes s'épanouissent dans l'*Encyclopédie* et, après un climax que J.-M. Fournier situe dans la théorie de Beauzée, des réappropriations critiques et une dogmatisation ou une simplification didactique pour des hypothèses qui s'exténuent au fil du XIX^e siècle avec des îlots de survivance au XX^e.

L'érudition est impeccable et l'effort pour mettre au point une représentation qui permette une comparaison entre les différents grammairiens est bienvenu. On s'interroge. L'accumulation des données est-elle à présent exploitable ? Y a-t-il quelque chose à conserver dans le *prétéritif* et le *perpécatif* de Théroulde ? Peut-on débusquer, en quelque endroit, une intuition, une proposition qui conserverait aujourd'hui sa valeur ? La réponse est probablement négative et d'autant plus que ces études ne sont pas séparables d'un contexte qui leur donne leur pleine signification. On n'est pas, chez J.-M. Fournier, en présence d'une histoire qui reconstitue les principes de nécessité sociale ; ce n'est pas l'objet de ce livre qui a fait le choix de privilégier la cohérence d'une transmission disciplinaire. Plutôt que l'histoire d'une réception, il examine un principe d'héritage, la façon dont s'exercent la critique, le rejet et l'oubli. Il en demeure un inventaire rigoureux des avancées ponctuelles réalisées à tel moment, avec le souci d'attribuer exactement à chacun la part qui lui revient dans cette continuité des études. Voici un exemple illustrant la méthode :

L'idée de la nature « historique » du passé simple, de sa spécialisation dans les textes narratifs, est une idée ancienne, dont nous avons trouvé l'expression dès les premières grammaires du français (voir par exemple Megret, ou plus tard Masset ou Maupas). Mais l'idée qu'il marque la succession dans le récit est

une idée un peu différente, qui ajoute au vieux thème un élément nouveau dans l'analyse technique de la valeur du temps, fondé lui-même sur la mise en œuvre d'une façon un peu nouvelle du schéma d'analyse beauzéen. On a ici un nouvel exemple d'invention, très local, très fugitif, dont on peut mesurer comment elle s'articule au déjà dit, et dont il n'est pas sûr que l'on puisse suivre la trace chez les auteurs suivants. (p. 262)

La probité du travail n'apprendra guère à nos contemporains sur ce qu'ils sont, ce qu'ils font et ce qu'ils pourraient faire, mais pour tous ceux qui ont à cœur de connaître le passé de leur discipline et d'en situer les auteurs, la référence est sûre et appelle tous les éloges. C'est un guide qui vient compléter l'inventaire des ouvrages compilés dans le Corpus de textes linguistiques fondamentaux (élaboré et mis en ligne par le laboratoire Histoire des Théories Linguistiques) et qui les insère dans une histoire pluriséculaire.

Gabriel BERGOUNIOUX

-
15. Rose-Marie GERBE. — *Le présent de l'indicatif et la non-actualisation des procès. Étude formelle et pragmatique*. Paris, Honoré Champion, 2010, 492 p. (Bibliothèque de grammaire et de linguistique).

Eu égard au grand nombre de travaux sur l'emploi des temps verbaux en français en général et sur le présent de l'indicatif en particulier – on peut d'ailleurs constater cette abondance dans la vingtaine de pages de références bibliographiques de cet ouvrage – on se demande d'emblée si R.-M. Gerbe, dans sa volumineuse monographie de presque 500 pages, peut apporter de nouveaux éclairages sur ce tiroir, dont le fonctionnement, bien complexe (Sten, 1952 : 21, avoue que « le présent tient du caméléon »), suscite depuis plusieurs décennies de nombreux débats passionnants et enrichissants qui ont mené aux trois principales approches suivantes : l'approche temporelle, l'approche aspectuelle, l'approche non-temporelle. Cependant, malgré ces positions, l'auteure souligne (sur la 4^e page de couverture de son livre, version remaniée de la thèse de doctorat menée en 2002-2006 à l'Université Stendhal-Grenoble 3, sous la direction de Gilles Philippe) que le présent de l'indicatif « mérite une nouvelle approche ».

Le présent de l'indicatif mérite une nouvelle approche, qui permette de repenser sa valeur modale dans les cas où la référence temporelle n'est pas pertinente. Ainsi, dans certains énoncés écrits, sans correspondants à l'oral et à vocation « non communicationnelle », le présent ne renvoie pas à un évènement singulier, ayant lieu à l'instant de parole ou à un autre instant sur l'axe temporel. Il permet de construire un « prototype » situationnel : le procès rédigé au présent est alors un procès non actualisé, non réel mais exemplaire d'une classe ; il admet un ensemble de réalisations en saisie paradigmatique. Cette valeur « prototypante » du présent s'observe particulièrement bien dans les exemples philosophiques, les